



Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique **BASSE VALLÉE DE LA FECHT**



aappmabassevalleedelafecht@gmail.com



facebook.com/aappmabvf



aappmabvf.fr

Siège social : 3 rue des Lilas 68230 WIHR AU VAL • Inscrit au registre des Associations au tribunal d'Instance de Colmar sous N°XXXVI-28 le 29 août 1994

Extraits de Procès-Verbal du Conseil d'Administration de l'Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de la Basse Vallée de la Fecht

Conformément aux instructions ministérielles et aux dispositions statutaires, il a été procédé à l'élection des membres du Bureau par les membres du Conseil d'Administration, qui ont désigné à la majorité relative des membres présents ou représentés et à bulletins secrets, pour la période allant du 9 janvier 2024 au 31 décembre 2026 :

- Président : M Julien Kauffmann, 20 rue de Luttenbach 68140 MUNSTER, 06 76 86 43 36, jphotographer@hotmail.com
- Vice-Président : M Roger Altoé, 4 Chemin des Chalets 68230 SOULTZBACH-LES-BAINS, 03 89 71 01 16, roger.altoe@wanadoo.fr
- Trésorier : M Martin Braun, 14 rue Saint Grégoire 68140 MUNSTER, 07 83 99 47 14, braunmartin68380@gmail.com
- Secrétaire : M Hippolyte Burkhart-Uhlen, 4B rue des bouleaux 68140 MUNSTER, 07 69 75 12 85, hburkhart_uhlen@icloud.com
- Secrétaire-adjoint : M Julien Carlier, 8 rue de l'Ange 68000 COLMAR, 06 84 37 93 27, julien.carlier@yahoo.fr
- Assesseur : M Mathieu Romain, 5 impasse de l'orée du bois 68320 DURRENENTZEN, 06 71 05 29 59, mathieur67@gmail.com

M Julien Kauffmann, Président, est délégué de droit à l'Assemblée Générale de la Fédération du Haut-Rhin pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.

La déclaration du Bureau ainsi constitué sera effectuée au Greffe des Associations compétent, sous couvert de la Fédération du Haut-Rhin pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.

Fait à Wihr-au-Val, le 09 janvier 2024

M Julien Kauffmann

Président

M Hippolyte Burkhart-Uhlen

Secrétaire